



VOUS ALLEZ BIENTÔT VOUS MARIER

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LES CONSEILS
ET LES PIÈCES NÉCESSAIRES A CETTE CÉRÉMONIE

Les mariages sont célébrés tous les jours de la semaine sauf les dimanches et les jours fériés. Il vous est conseillé de prendre contact avec la Mairie en préalable aux autres démarches concernant cette journée en appelant **le service accueil/état-civil au 04.77.55.14.16.**

La mairie est ouverte :

- **le lundi de 13h30 à 17h**
- **du mardi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h**
- **et le samedi de 08h30 à 12h.**

La date de votre mariage pourra être fixée de façon définitive, à partir du jour de dépôt de votre dossier en mairie lorsque celui-ci sera déclaré complet.

Il est possible que vous soyez convoqués pour une audition par l'Officier d'état civil. De ce fait, **le délai entre le dépôt du dossier et la date du mariage est variable.**

L'heure de votre mariage est importante. En effet, d'autres unions peuvent précéder ou suivre la vôtre. Nous vous demandons expressément **d'être ponctuels**, afin de respecter les familles de chacun et permettre le déroulement harmonieux des cérémonies.

Pour des raisons de sécurité et de propreté de la Mairie et de ses abords, **les jets de riz, de confettis et de pétales de fleurs, à la sortie de la cérémonie ne sont pas autorisés.**

FICHE 1 : DÉCLARATION D'INFORMATIONS CONCERNANT LES FUTUR(E)S ÉPOUX/ÉPOUSES

DATE DU MARIAGE SOUHAITÉE: _____

NOM : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance _____

Nationalité : _____

Profession : _____

Adresse domicile : _____

 depuis le _____

Résidence : _____ depuis le _____

Tél : _____ Portable : _____

Situation actuelle : Célibataire/Pacsé(e)/Divorcé(e)/Veuf(ve) (1)

Père

NOM : _____

Prénoms : _____

Décédé (1) : OUI - NON

Profession : _____

Adresse : _____

Mère

NOM : _____

Prénoms : _____

Décédée (1) : OUI - NON

Profession : _____

Adresse : _____

Heure _____

NOM : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Profession : _____

Adresse domicile : _____

 depuis le _____

Résidence : _____ depuis le _____

Tél: _____ Portable : _____

Situation actuelle : Célibataire/Pacsé(e)/Divorcé(e)/Veuf(ve) (1)

Père

NOM : _____

Prénoms : _____

Décédé (1) : OUI - NON

Profession : _____

Adresse : _____

Mère

NOM : _____

Prénoms : _____

Décédée (1) : OUI - NON

Profession : _____

Adresse : _____

Contrat de mariage (1) : OUI - NON

Les futur(e)s époux/épouses certifient de l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche.

Bonson le : _____

Signature des futur(e)s époux/épouses

Partie réservée à l'administration

Date de dépôt de dossier :

Enfants communs (1) : OUI - NON

Contrat de mariage (1) : OUI - NON

Livret de famille (1) : OUI - NON

(1) rayer les mentions inutiles

FICHE 2 : LES TÉMOINS

Mariage de _____ et _____

Conditions à remplir

Les témoins doivent être âgés d'au moins **18 ans** (article 37 du code civil)

Les témoins doivent être **au nombre de 2 minimum et au nombre de 4 maximum**

La **présence des témoins nommés ci-dessous est obligatoire** lors de la cérémonie.

Attention : Toute modification dans la liste des témoins devra impérativement être communiquée au service état civil de la mairie au moins une semaine avant le mariage.

Pièces à fournir

Photocopie recto-verso des pièces d'identité des témoins.

Obligatoire

1^{er} témoin époux

NOM _____
NOM D'ÉPOUSE _____
Prénoms _____
Profession _____
Adresse _____

1^{ère} témoin épouse

NOM _____
NOM D'ÉPOUSE _____
Prénoms _____
Profession _____
Adresse _____

Facultatif

2^{ème} témoin époux

NOM _____
NOM D'ÉPOUSE _____
Prénoms _____
Profession _____
Adresse _____

1^{ère} témoin épouse

NOM _____
NOM D'ÉPOUSE _____
Prénoms _____
Profession _____
Adresse _____

FICHE 3 : INFORMATIONS DIVERSES

PIÈCES A FOURNIR

- copie intégrale de l'acte de naissance des futur(e)s époux/épouses (-3mois)
- carte d'identité ou le passeport des futur(e)s époux/épouses
- justificatif de domicile des futur(e)s époux/épouses (-6 mois) : facture eau, impôts, taxe habitation
- copie intégrale de l'acte de naissance des **enfants communs** du couple (-3mois)
- certificat de contrat de mariage établi par le Notaire
- copie de la carte d'identité ou du passeport ou du livret de famille des témoins

AUTRES PIÈCES A FOURNIR pour les personnes de nationalité étrangère

- copie intégrale acte de naissance plurilingue ou acte original + traduction (agrée)
- certificat de célibat
- certificat de coutume
- carte de séjour ou de résident
- passeport

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Mariage religieux (1) : OUI NON
- Lieu de célébration :

- Domicile conjugal :
- Commune et Département :

- Quête (1) : OUI NON
- Destinataire de la quête :

- Parution presse (1) :
- Parution revue municipale

POUR LE DÉPOT DU DOSSIER MARIAGE
MERCI DE PRENDRE RENDEZ-VOUS EN APPELANT
LE SERVICE « ACCUEIL ETAT-CIVIL » AU 04.77.55.14.16.

PRÉSENCE OBLIGATOIRE DES FUTUR(E)S ÉPOUX/ÉPOUSES

(1) Cocher la case correspondante

FICHE 4 : INFORMATIONS RELATIVES A L'ETAT CIVIL DES ENFANTS COMMUNS

En l'absence du livret de famille, merci de compléter la fiche suivante relative à l'état civil des **enfants communs** nés avant le mariage.

1^{er} enfant

NOM _____
Prénoms _____
Date et lieu de naissance _____

2^{ème} enfant

NOM _____
Prénoms _____
Date et lieu de naissance _____

3^{ème} enfant

NOM _____
Prénoms _____
Date et lieu de naissance _____

4^{ème} enfant

NOM _____
Prénoms _____
Date et lieu de naissance _____

5^{ème} enfant

NOM _____
Prénoms _____
Date et lieu de naissance _____

6^{ème} enfant

NOM _____
Prénoms _____
Date et lieu de naissance _____

FICHE 5 : PRÉPARATION DE LA CÉRÉMONIE

Afin de préparer au mieux la cérémonie et de vous permettre, si vous le souhaitez, de la personnaliser, merci de joindre ce questionnaire complété au dossier de mariage.

IMPORTANT : Il est toutefois conseillé de demander à la mairie un accord préalable sur ces ajouts et de respecter le cadre fixé par la loi.

- 1- Nombre d'invités conviés en mairie :
- 2- Echange des alliances (1) : OUI - NON
- 3- Lecture d'un texte ou d'une déclaration personnelle (1) : OUI - NON
- 4- Autres : _____

(1) Rayer la mention inutile

FICHE 6 : LA CÉRÉMONIE

Mariage de _____ et _____
Prévu le _____ à _____ heures

Le mariage est une **union officielle** concrétisée par une **cérémonie solennelle** conduite par un **élu**, qui dans l'exercice de ses fonctions d'officier d'état civil, recueille **l'échange des consentements** vêtu de l'écharpe tricolore symbolisant la **République Française**.

Cette cérémonie a lieu au sein de la mairie, **maison commune**, dans laquelle chacun à l'obligation de **respecter les principes républicains de neutralité et de laïcité**, les drapeaux étrangers et les prières sont donc interdits. En outre, **vous devez, ainsi que les témoins, être identifiables tout au long de la cérémonie**, le port d'un accessoire vestimentaire qui serait de nature à empêcher cette identification est donc à proscrire.

Enfin, il convient de respecter les principes de savoir vivre ensemble et de respect des lieux afin d'assurer la sécurité et la tranquillité de tous.

- Respect des élus et des agents

Les élus, qui célèbrent votre mariage, sont les garants du respect des règles énumérées par le code civil qui donne toute la valeur et la portée juridique à votre engagement. Il est donc indispensable de suivre leurs instructions.

- Respect de l'horaire de la cérémonie

Lors du dépôt de votre dossier de mariage, **vous vous êtes engagé(e)s sur le jour et l'heure de la cérémonie de mariage**. Afin de permettre le déroulement harmonieux des célébrations, il vous est demandé de respecter cet horaire. Il convient par conséquent de sensibiliser vos témoins et vos invités sur ce point.

- Respect des lieux et de la sécurité de tous

- La tranquillité de toute personne vivant autour de la mairie est de la responsabilité de tous. Vous veillerez donc à sensibiliser vos invités à conduire prudemment au sein du cortège de voitures et à **modérer l'usage des klaxons**.
- Les places de stationnement sont limitées et réglementées aux abords de la mairie. Ainsi, tout stationnement anarchique (stationnement réservé PMR, emplacement réservé aux véhicules de secours...) sera sanctionné.
- Pour prévenir **tous risques de chutes ou de brûlures** : les pétards, fumigènes, jets de riz, de confettis ou de pétales de rose **ne sont pas autorisés**.

Nous attestons avoir pris connaissance des informations relatives à la célébration de notre mariage :

Signature de l'officier de l'Officier d'état-civil

Signatures des futur(e)s époux/épouses

Exemplaire à conserver par
les futurs époux/épouses

FICHE 7 : LA CÉRÉMONIE

Mariage de _____ et _____
Prévu le _____ à _____ heures

Le mariage est une **union officielle** concrétisée par une **cérémonie solennelle** conduite par un **élu**, qui dans l'exercice de ses fonctions d'officier d'état civil, recueille **l'échange des consentements** vêtu de l'écharpe tricolore symbolisant la **République Française**.

Cette cérémonie a lieu au sein de la mairie, **maison commune**, dans laquelle chacun à l'obligation de **respecter les principes républicains de neutralité et de laïcité**, les drapeaux étrangers et les prières sont donc interdits. En outre, **vous devez, ainsi que les témoins, être identifiables tout au long de la cérémonie**, le port d'un accessoire vestimentaire qui serait de nature à empêcher cette identification est donc à proscrire.

Enfin, il convient de respecter les principes de savoir vivre ensemble et de respect des lieux afin d'assurer la sécurité et la tranquillité de tous.

- Respect des élus et des agents

Les élus, qui célèbrent votre mariage, sont les garants du respect des règles énumérées par le code civil qui donne toute la valeur et la portée juridique à votre engagement. Il est donc indispensable de suivre leurs instructions.

- Respect de l'horaire de la cérémonie

Lors du dépôt de votre dossier de mariage, **vous vous êtes engagé(e)s sur le jour et l'heure de la cérémonie de mariage**. Afin de permettre le déroulement harmonieux des célébrations, il vous est demandé de respecter cet horaire. Il convient par conséquent de sensibiliser vos témoins et vos invités sur ce point.

- Respect des lieux et de la sécurité de tous

- La tranquillité de toute personne vivant autour de la mairie est de la responsabilité de tous. Vous veillerez donc à sensibiliser vos invités à conduire prudemment au sein du cortège de voitures et à **modérer l'usage des klaxons**.
- Les places de stationnement sont limitées et réglementées aux abords de la mairie. Ainsi, tout stationnement anarchique (stationnement réservé PMR, emplacement réservé aux véhicules de secours...) sera sanctionné.
- Pour prévenir **tous risques de chutes ou de brûlures** : les pétards, fumigènes, jets de riz, de confettis ou de pétales de rose ne sont pas autorisés.

Nous attestons avoir pris connaissance des informations relatives à la célébration de notre mariage :

Signature de l'officier d'état civil

Signatures des futur(e)s époux/épouses